



PARTAGE
D'EXPÉRIENCES

Remerciements à : José Gómez Peñate
gomezp_jm@hotmail.com

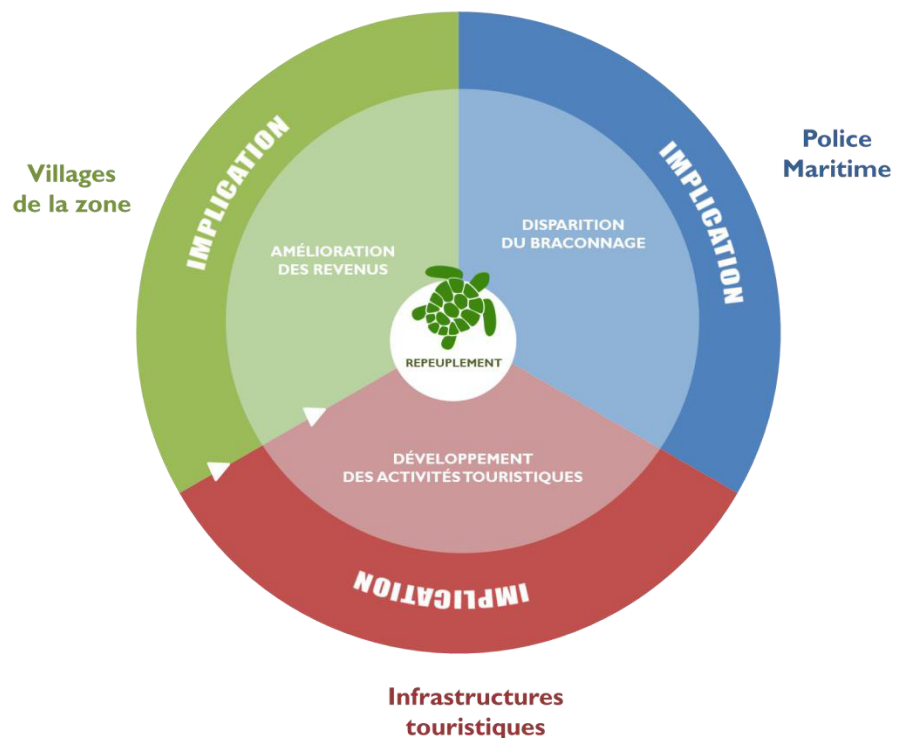
Conservation des tortues marines en Côte d'Ivoire

Objectifs :

CEM travaille depuis quinze ans dans la Région de Bas-Sassandra en côte d'Ivoire pour la conservation des tortues marines et l'aide au développement économique local. Ses objectifs sont :

- La conservation dans la région de espèces animales et végétales autochtones vivant dans des milieux marins y compris les estuaires et embouchures de fleuves et rivières en Côte d'Ivoire.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population (notamment des femmes) vivant à proximité de la mer, par la création d'infrastructures écotouristiques et des programmes de formation.

Méthodologie :



**Conservation des
Espèces Marines
(CEM)**

06 BP 1412 Abidjan 06

(Côte d'Ivoire)

Tél. +225-05 75 53 66

Association.cem@hotmail.com

www.ong-cem.org

Synthèse

Depuis 2010, CEM mène un projet de conservation des tortues marines en Côte d'Ivoire. Ses actions ont permis une quasi disparition du braconnage sur dans la zone de Grand Bereby située dans la région de Bas-Sassandra. L'objectif désormais est d'étendre les zones de protection et de permettre aux populations locales d'améliorer leurs conditions de vie via notamment des activités écotouristiques.

Pendant les six dernières années, CEM s'est concentré sur la plage Roc-Kablaké qui représente la plus importante plage de ponte pour les tortues marines de Côte d'Ivoire (30 kms).

Pour plus d'informations
sur ce programme
soutenu par la Fondation
Ensemble,



Janvier 2019

Les actions de conservation menées par l'association sont conçues en collaboration avec les villages de la zone via l'ONG locale Association Action pour le Développement (AAD) :

- Les villageois sont encouragés à ne plus consommer la viande ou les œufs de tortues, via des réunions de sensibilisation ;
- Reconversion d'anciens braconniers en surveillants : cette présence permanente permet de récolter des données très importantes pour la conservation des tortues et pour le développement de l'écotourisme. Ils marquent les tortues et leurs nids, ils enregistrent les paramètres météorologiques, de marée, de phase lunaire en rapport avec la ponte des tortues, etc...
- Renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- Construction de deux écloséries de tortues marines ;
- Partage d'expériences avec le réseau de protection de tortues marines Gostcom (Ghana, Togo, Benin, Liberia, Sierra Leone, Sénégal).

CEM s'engage en contrepartie sur des actions très concrètes au sein des communautés. Par exemple :

- Récompenses en cas de sauvetage d'une tortue (exemple : distribution de fil pour réparer les filets - très convoité) ;
- Installation de systèmes d'adduction d'eau potable avec énergie solaire (un château d'eau de 20 000 litres, une pompe solaire, les panneaux solaires pour faire fonctionner la pompe, canalisations et robinets) ;
- Construction de centres de convivialité dans les villages électrifiés avec un système d'énergie solaire, en plus de donation de congélateur solaire, TV solaire, séchoir solaire et lampes ;
- Réhabilitation d'écoles primaires ;
- Donation de broyeurs de manioc ;
- Versements des revenus de l'écotourisme aux villages.

La Police Maritime est également associée à la démarche, pour favoriser la prévention du braconnage (mise en place d'une loi coutumière, renforcement de capacité, surveillance des plages, du port de pêche pour empêcher le commerce de la viande et des œufs des tortues marines) ;

Enfin, **des partenariats écotouristiques** sont mis en place : création d'un comité local de gestion des activités d'écotourisme (écloséries accessibles aux vacanciers, profits réinvestis dans le projet...).

Résultats :

Le principal résultat assez remarquable obtenu depuis le démarrage des activités est **l'arrêt presque total du braconnage** sur cette plage depuis environ cinq ans. Cette plage constituait jadis un site de prédilection de vente et de consommation de viande et d'œufs de tortues pendant la saison des pontes. Les tortues étaient braconnées aussi bien par les populations autochtones que les non-riverains. Le braconnage touchait toute la plage et provoquait l'arrêt presque total des naissances de tortues marines. Les actions ont permis **un repeuplement progressif**. Les naissances de tortues marines se sont multipliées. Chaque année, plus de 700 tortues femelles et leurs nids sont protégés, soit plus de **40 000 nouveaux nés**.

Quatre espèces de tortues sont concernées :

Tortue olivâtre : plus de 600 pontes par an. Tendence croissante.

Tortue luth : autour de 100 nids par an. Tendence stable ou décroissante.

Tortue verte : plus de 50 nids par an. Tendence croissante.

Tortue imbriquée. : tendance décroissante.

Nous ignorons pourquoi les populations de certaines espèces de tortues semblent croître (verte, olivâtre) et d'autres pas (imbriquée, luth). Il se pourrait qu'il y ait des facteurs en mer qui nous échappent (effets de la pêche par exemple). Nous n'avons pas encore assez de recul pour confirmer que ces populations grandissent ou pas, sauf dans le cas de l'olivâtre dont l'augmentation de la population chaque année est avérée.